



# enfance

## TIERS MONDE



### EDITORIAL

Chers amis,

Les 85 plus grandes fortunes sont plus riches que la moitié la plus pauvre de la population mondiale... Dans son nouveau rapport « En finir avec les inégalités extrêmes » publié en janvier 2014, l'organisation mondiale de développement Oxfam dénonce l'entente entre une élite fortunée et le pouvoir politique pour fausser les règles du jeu économique, saper la démocratie et engendrer un monde où les 85 plus grandes fortunes possèdent autant de richesses que la moitié la plus pauvre de la population mondiale. Le rapport analyse les effets néfastes du creusement des inégalités dans les pays développés et en développement. D'après ce rapport, l'opinion publique à travers le monde prend de plus en plus conscience de cet accaparement du pouvoir. Les inégalités sont passées au premier rang des préoccupations internationales ces dernières années. Le président américain Obama en a fait une priorité pour 2014. Le Forum Economique Mondial a classé l'accentuation des disparités de revenus au second rang des risques auxquels le monde devra faire face au cours des 12 à 18 prochains mois. Dans son rapport présentant les perspectives pour 2014, le Forum prévenait que les inégalités compromettent la stabilité sociale et menacent la sécurité dans le monde. Il est urgent de prendre des mesures pour renverser cette tendance. Nous ne pouvons espérer vaincre la pauvreté sans nous attaquer aux inégalités. Le creusement des inégalités engendre un cercle vicieux dans lequel la richesse et le pouvoir se concentrent de plus en plus entre les mains d'une minorité. Dans les pays développés comme dans les pays en développement, nous vivons dans un monde où les taux d'imposition les plus faibles, les meilleurs services de santé et d'éducation et la possibilité d'exercer une influence sont de plus en

plus souvent accordés non seulement aux personnes les plus fortunées mais aussi à leurs enfants : sans une action concertée pour réduire les inégalités, les privilèges et les désavantages se transmettront de génération en génération. Aux États-Unis, une étude statistique récente a démontré la représentation écrasante des intérêts des classes aisées au gouvernement américain, par rapport à ceux des classes moyennes. Les préférences des citoyens les plus pauvres n'ont pas pesé dans les votes des élus. En Inde, le nombre de milliardaires a décuplé au cours des 10 dernières années, une tendance favorisée par une fiscalité très régressive et par les liens existant entre les grandes fortunes et le gouvernement. Dans le même temps, les dépenses en faveur des plus pauvres sont demeurées extrêmement faibles. En Afrique, les multinationales, notamment dans le secteur des industries extractives, profitent de leur influence pour ne pas payer d'impôts et de droits, ce qui réduit d'autant les ressources dont les États disposent pour lutter contre la pauvreté. Aujourd'hui dans le monde, 7 personnes sur 10 vivent dans des pays où les inégalités se sont creusées depuis les années 1980, et 1 % des ménages possèdent 46 % des richesses. ETM continuera à lutter contre les inégalités dans ses pays d'intervention au Sud en investissant dans l'éducation universelle et l'accès aux soins de santé en faveur des plus démunis, et en discriminant positivement les filles et jeunes femmes, les enfants de la rue, les enfants handicapés, les enfants incarcérés ou en conflit avec la loi, les enfants ex-soldats, les enfants ex-prostitués ou abusés, les plus pauvres des pauvres. Merci de votre soutien continu pour nous aider à les aider ! ■

*Bonne lecture,  
Johanna Vandamme  
Secrétaire générale*

BIMESTRIEL N° 90  
MAI-JUIN 2014

## REFLEXION

**L'âne affamé  
ne craint pas  
le fouet.**

**Aristote, philosophe grec  
384-322 avant J-C.**



### Brièvement dans ce numéro

- | Editorial
- | Rapport financier 2013
- | Visite au projet "préscolaire" à Natal, Brésil

# Rapport financier 2013

Comptes des résultats au 31 décembre 2013 en €

Dépenses 2013		Recettes 2013	
Aides accordées projets Sud	968.394,13	Cofinancements des projets de développement au Sud	136.189,54
Dépenses Education et Sensibilisation	48.047,34	Cofinancement des activités d'éducation au développement	0,00
Frais de fonctionnement généraux et frais de personnel	121.226,66	Fondations privées	167.808,50
Récolte de fonds	23.775,25	Dons du public	567.584,10
Amortissements et réduction de valeur	663,00	Autres ressources (y compris legs)	144.527,38
Autres charges	1.310,48	Produits financiers	3.428,44
<b>Total des dépenses</b>	<b>1.163.416,86</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>1.019.537,96</b>
		<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>- 143.878,90</b>

**NB:** Résultat de l'exercice 2012: +220.476,44 €. Cumulé 2012-2013: +76.597,54 €

## Les dons forment la base des recettes d'Enfance Tiers Monde.

C'est principalement grâce à la générosité du public que nous sommes en mesure de réaliser nos actions en faveur du bien-être et contre la pauvreté des enfants et des femmes des pays du Sud. Que le don soit régulier ou ponctuel, la contribution de chaque donateur est d'une très grande importance. Grâce à eux, ETM peut garder son indépendance. Plus de 86% de nos recettes venaient de donateurs privés, d'entreprises et de fondations en 2013.

## Grâce aux donateurs nous avons accès aux cofinancements !

Les montants récoltés auprès du public forment également une condition indispensable à l'accès aux cofinancements de l'Etat. Ainsi notre budget global aide

encore mieux les projets de nos partenaires. La DGD a accordé un subside à raison de 11,9 % de nos recettes tandis que WBI, les Provinces et Communes à raison de 1,5 %, soit près de 13,4 % de nos recettes totales.

## Une dépense minimale pour la récolte des fonds.

Seulement 2,04 % du total de nos dépenses est destiné à la récolte de fonds. Cette somme sert à l'impression et à l'envoi de notre courrier se rapportant à la récolte de fonds et assure également une bonne gestion du fichier d'adresses de nos donateurs.

## Priorité aux projets : 968.394 € ou 83,3% du total de nos dépenses.

968.394,13 € ou 83,3 % du total de nos dépenses est directement destiné aux projets en Asie (40%), en

Afrique (57%) et en Amérique Latine (3%). Les frais de fonctionnement généraux et les frais de personnel représentent 10,4 % des dépenses.

## Transparence. Nos comptes sous contrôle officiel.

Les financements des projets sont contrôlés par le Ministère des Finances et de la Coopération au Développement.

Les comptes et bilans de 2013 ont été audités par un Réviseur d'Entreprises et approuvés par l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 24 mai 2014.

Les comptes financiers et les bilans de l'association sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bruxelles.

Nous sommes fiers de vous annoncer que Dominique Lemay, fondateur et président de la Fondation Virlanie à Manille aux Philippines, a reçu les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur par le premier ministre de la France début 2014. Nos félicitations Dominique!



ou ailleurs (médecin, avocat, ingénieur, bourgmestre...). Le "petit" du quartier défavorisé a appris à parler, s'exprimer, réfléchir et, comme les autres, peut monter les échelons de la réussite.

Mais, tout cela a un coût. Si la ville prend en charge les salaires des professeurs, des cuisinières et du personnel d'entretien, tous les autres frais sont à prévoir... matériel pédagogique et de psychomotricité, nourriture, eau minérale et courante, gaz de cuisine, électricité, produits d'entretien, entretien des bâtiments, uniformes, formation des institutrices...

Nous avons évalué, hors salaires, à 7.860 € les frais moyens annuels

d'un jardin, soit 23.584 € pour les 3 jardins d'enfants. Ou près de 49 euros par enfant.

L'abbé Jacques Theisen souhaite vous remercier, chers donateurs fidèles. Sans vous, il ne pourrait réaliser sa mission. Les besoins sont encore là, il tente avec ses équipes de trouver un maximum de relais sur place et aujourd'hui, l'un des jardins se montre de plus en plus autonome dans sa recherche de fonds, y impliquant les parents, le quartier, le réseau, mais l'alimentation des enfants reste toutefois un gros poste de dépense.

Comme dit dans l'éditorial du journal de mars-avril, l'organisation de la Coupe du Monde au

Brésil est une véritable catastrophe aux conséquences dramatiques pour les familles défavorisées qui pleurent et déplorent l'arrivée de cet événement. Les enfants seront en "congé légal" à ce moment... mais ils ne seront pas dans les stades de foot...

Merci au nom de Padre Tiago pour votre support ! ■

*Marie-Astrid de Viron*

*Membre ETM en charge du projet à Natal*

Merci de mentionner « **Jardin d'enfants Natal** » sur votre bulletin de virement.



Lorsque vous faites un don, ETM note vos données dans sa base de données afin de mieux vous informer. Conformément à la loi du 8 septembre 1992 sur la protection de la vie privée, il vous est possible de consulter ces données, de les modifier ou de les faire biffer. Nous ne donnons pas vos données à d'autres organisations.

Si vous souhaitez apporter une aide régulière et éviter les paiements manuels, nous vous invitons à remettre le formulaire d'ordre permanent ci-après à votre organisme bancaire :

.....

Veuillez verser tous les mois la somme de.....€ de mon compte n° .....au profit du compte **BE57 0000 0399 9935** de Enfance Tiers Monde, 2 Place de l'Albertine, 1000 Bruxelles.

Je me réserve le droit d'annuler ou de modifier cet ordre à tout moment.

Nom .....Prénom .....

Rue .....N° .....

Code postal .....Localité .....

Date .....Signature .....

Si vous souhaitez nous faire un don par testament, vous pouvez prendre contact avec nos bureaux ou avec le notaire de votre choix.

**C.C.P. BE57 000 0039999 35**

**de l'A.S.B.L. ENFANCE TIERS MONDE**

Place de l'Albertine, 2 - 1000 Bruxelles - Tel. 02 503 11 53 - Fax 02 513 20 66

E-mail : [etm.kdw.brussels@skynet.be](mailto:etm.kdw.brussels@skynet.be) - [www.enfancetiersmonde.be](http://www.enfancetiersmonde.be)

Pour le Grand-Duché de Luxembourg : IBANLU741111026190970000 de Enfance Tiers Monde A.S.B.L.

**PARTAGEONS NOS JOIES....**



**Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés Monsieur et Madame Dimitri et Madeleine Vandormael - Fautré.**



Collaboration

| Marie-Astrid de Viron  
| Marilyn Shipman  
| Johanna Vandamme

Logo

| Slava P. Bersier

Traduction

| Danielle Kegels

Coordination et corrections

| Marilyn Shipman